



Tennis-Club Stade-Lausanne

Plan stratégique – Horizon 2020



Plan stratégique Horizon 2020

En 2020, le club fêtera ses cent ans d'existence, date symbolique et charnière qui illustre la longévité de notre association. Héritier de cette longue tradition, l'actuel comité se doit d'en assurer la pérennité pour les générations futures. Les infrastructures étant vieillissantes, des investissements sont indispensables afin de préserver des conditions optimales pour les activités sportives et la vie associative du club tout au long de l'année. Ainsi le club doit dans un délai de trois ans renouveler ses quatre halles gonflables correspondant à huit terrains pour la pratique hivernale du tennis, les installations existantes sont anciennes (entre 15 et 19 ans) et n'offrent plus les garanties de sécurité requises à très court terme. Ce remplacement s'accompagne d'un changement de l'éclairage existant par des LED plus performants et économiques. Le renouvellement de ces installations est donc indispensable, il en va de l'avenir de notre club et de son statut de deuxième plus grand club de Suisse. Les fonds propres à disposition sont insuffisants pour réaliser l'ensemble de ce projet. Le comité souhaite, par ce document, vous faire connaître l'identité du club et obtenir ainsi votre confiance et votre appui pour mener à bien ce programme ambitieux.

Sommaire

1. Historique	p. 3
2. Situation légale	p. 4
3. Relations avec la Ville de Lausanne	p. 4
4. Situation actuelle du club	p. 5
5. Organisation et structure opérationnelle	p. 5
6. Analyse des forces et des faiblesses, opportunités et risques	p. 7
7. Objectifs à moyen terme	p. 8
8. Plan d'investissement	p. 9
9. Conclusions - Horizon 2020	p. 10



1. Historique

C'est le 29 mai 1920 qu'a lieu la première assemblée générale de la section tennis du Stade-Lausanne. Elle réunit dix-huit membres qui s'évertuent à apprendre les règles de ce nouveau sport sur deux courts en terre battue à Vidy. Aujourd'hui le club compte 1850 membres.

Au fil des ans, le club s'agrandit et le nombre de courts augmente. Un magnifique pavillon est construit en 1952 par l'architecte lausannois Girardet, pour abriter les vestiaires, quelques espaces techniques et une buvette « club house ». Ce bâtiment sera agrandi en 1984 pour répondre aux nouveaux besoins en capacité d'accueil.

Après l'exposition nationale de 1964, le site est réaménagé. On y construit six nouveaux courts pour le compte de l'Association Lausannoise de Tennis (ALT), qui regroupe à l'époque les trois principaux clubs de tennis lausannois (TC Lausanne Sports, TC Stade-Lausanne et TC Montchoisi) avec son siège et son centre sportif à Ecublens. Le nombre de courts passe alors à dix-neuf (13 pour le Stade-Lausanne et 6 pour l'ALT). Il devient alors le plus grand club de tennis vaudois. 1984 marque également les débuts de la coupe « Ebel Classic », tournoi international où on a le bonheur d'admirer jusqu'en 1992 des champions tels que Newcombe, Nastase, Forget, Edberg, Gerulaitis, Taroczy, Noah, Sanchez, Ivanisevic, Becker, Leconte, Krajicek, Rosset, Borg... et on en passe !

En 1997, suite à la dissolution de l'ALT et la destruction du centre national de tennis à Ecublens, le TC Stade-Lausanne rachète les installations de l'ALT à Vidy et transforme ses six courts en terre battue. Les trois bulles vieillissantes de l'ALT sont remplacées par de nouvelles membranes à triple couche et dès 2001, une quatrième bulle est achetée pour porter à huit le nombre de courts couverts en hiver.

En 2010 l'ancienne Maison Eha est rénovée, le rez-de-chaussée est réorganisé afin d'accueillir une salle de fitness, une salle de conférence et un local de réunion pour les professeurs ainsi que des vestiaires pour les gardiens. Le secrétariat est totalement transformé en 2013.



2. Situation légale

Convention

Une convention est signée entre la commune de Lausanne et le comité central de l'association sportive Stade-Lausanne qui regroupe les associations du football, hockey, athlétisme et tennis. Cette « convention interne » rappelle l'historique des relations entre la Ville de Lausanne et les Associations sportives du Stade-Lausanne et fixe les règles qui régissent les relations entre ces entités. Depuis 2001, chaque association du Stade-Lausanne est complètement autonome juridiquement et financièrement.

Statuts

L'association est régie par des statuts qui ont été modifiés partiellement en Assemblée générale le 18.02.2016. Cette refonte des statuts a été rendue nécessaire afin de lever une ambiguïté sur les personnes ayant le droit de vote ainsi que sur le mode d'élection à la présidence (majorité absolue au premier tour, relative au deuxième tour).

Le président et le comité sont réélus chaque année par l'assemblée générale. Cette dernière vote également l'approbation des rapports, des finances et des cotisations en vigueur.

3. Relations avec la Ville de Lausanne

La ville de Lausanne est propriétaire du terrain et des bâtiments compris dans l'enceinte du club. Ce dernier paie un loyer à la Ville. Les interlocuteurs privilégiés du club sont le Service des sports et le Service des parcs et domaines. Les relations avec la Ville sont excellentes, la collaboration est permanente et extrêmement proactive. Les investissements projetés par le club pour l'amélioration ou le renouvellement des installations font l'objet de demandes préalables afin que la Ville puisse les introduire dans son budget annuel ou dans son crédit-cadre. Le comité actuel veille à respecter ces procédures.

L'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs est à la charge de la Ville. Les travaux concernant les installations et infrastructures nécessaires à la pratique du tennis ainsi que la réfection périodique des terrains (12 ans) sont répartis à parts égales entre la Ville et le club, selon l'article 16 de la convention. L'entretien annuel et régulier (terrains, montage et démontage des halles gonflables, etc) est à la charge du club.



4. Situation actuelle du club

Le Tennis Club Stade-Lausanne, avec ses 19 courts et ses 1850 membres (450 congés et 1400 actifs) est le 1^{er} club vaudois et le 2^e plus grand club de Suisse. Malgré la taille du club, le comité a toujours souhaité garder des cotisations relativement basses et accessibles. Il en est de même pour les cours juniors et les stages dont les prix figurent parmi les plus concurrentiels. Grâce aux 4 bulles installées d'octobre à avril, il est ainsi possible de jouer toute l'année.

Au niveau compétition, le Stade-Lausanne est le club ayant le plus grand nombre d'équipes d'interclubs inscrites en Suisse (toutes catégories confondues) et organise chaque année des tournois régionaux, nationaux et internationaux. En marge de ces compétitions, le club maintient une vie associative pour ses membres en organisant des tournois de loisir, des barbecues, des animations ainsi que la soirée annuelle de clôture.

Un restaurant de 140 places, ouvert aux membres et au public propose des mets de qualité tout au long de l'année 7 jours sur 7. Le restaurant est locataire du TC Stade-Lausanne et indépendant de la gestion du club.

Un magasin de sport de petite taille (Stadium) a ouvert ses portes au sein même du club. Il offre ainsi aux membres un service de cordage et de vente de matériel de tennis.

Une salle de préparation physique, un court de mini-tennis, une table de ping-pong sont également à disposition des membres tout au long de l'année.

5. Organisation et structure opérationnelle

Le club est géré par un comité composé de bénévoles qui s'appuie sur une structure administrative comprenant un manager et deux secrétaires. Les principaux secteurs d'activités du club sont :

- a) Le mouvement junior,
- b) La compétition,
- c) Accueil et infrastructures,
- d) Le sponsoring et les relations extérieures,
- e) L'administration et les finances.

a) Mouvement junior

Parmi les 400 juniors, membres du club, 300 suivent des cours dispensés par 5 professeurs et 15 moniteurs bien formés ou des stages pendant les périodes de vacances. Le mouvement junior se subdivise en plusieurs secteurs : Kid's tennis, Club, Intermédiaire, Avenir, Espoir, Elite, Tennis/Etude. Les enfants et leurs parents peuvent ainsi choisir, dans la mesure du possible, la formule adéquate pour eux. Les enseignants veillent à insuffler un esprit identitaire en impliquant les juniors dans les différents événements organisés par le club afin d'assurer la relève sportive et associative.



b) Compétition

Le club a toujours favorisé et mis l'accent sur la compétition et sur l'organisation de manifestations. Entre 17 et 20 équipes participent chaque année aux interclubs avec une présence au plus haut niveau LNA/LNB dames et messieurs.

Sur le plan des tournois, le club a organisé des tournois internationaux (Fed Cup, Future 10'000\$), nationaux (tour final de LNA, championnats suisses juniors, tournois N1/R1) et des tournois régionaux. Il a également participé et mis les installations à dispositions des «Special Olympics» (tennis handicap).

c) Accueil et infrastructures

Le club possède l'immense privilège de se situer dans un cadre de verdure exceptionnel et de faire partie de l'ensemble du complexe sportif et récréatif de Vidy. Il en résulte des potentialités d'accueil qui permettent de répondre aux besoins très variés des membres. Le club n'est pas simplement un lieu où pratiquer son sport favori mais également un endroit où l'on reste pour se détendre. L'organisation interne du club avec ses 19 courts, ses espaces verts et de détente ainsi que son restaurant ouvert au public lui offre des atouts importants qu'il s'agit de préserver et de développer. Ainsi, sur mandat premièrement du club puis du Service des sports de Lausanne, Pierre Winthrop, architecte, a élaboré un Masterplan sur l'ensemble du site du club définissant des lignes directrices pour son évolution et son développement à moyen et long terme. Ce plan global est complété par une étude architecturale portant sur le bâtiment du restaurant dit « pavillon historique ». L'ensemble de ce travail a été remis à la Ville en juin 2016

d) Sponsoring et relations extérieurs

Le concept de sponsoring établi par le comité actuel mise sur un partenariat à long terme en mettant en place des actions, barèmes et tarifs variés. Ainsi il est possible de financer des événements ou de soutenir le club tout au long de l'année. Les sponsors sont visibles selon les formules choisies, dans les diverses publication du club, sur des panneaux d'entrée, sur des écrans numériques, sur des bâches derrière les courts de tennis, sur le papier à en-tête, sur le site internet.

e) Administration et finances

L'administration et la comptabilité sont assurées par l'équipe du secrétariat sous la direction du comité et du manager. Une fiduciaire effectue des vérifications trimestrielles et participe au bouclage annuel. Les budgets sont établis par le comité. Ces deux derniers exercices se caractérisent par une stabilité des charges juniors et par un souci de diminuer, dans la mesure du possible, les charges de fonctionnement. Les efforts ainsi entrepris donnent leurs premiers résultats avec des charges de fonctionnement en diminution et des fonds propres stabilisés.



6. Analyse des forces et des faiblesses, opportunités et risques



<p>Forces 2^{ème} club suisse en taille Beauté du site Tennis toute l'année Accessibilité Encadrement des juniors Tradition de compétition, organisation de tournois importants Club de Stan Wawrinka et Timea Bacsinszky Soutien de la Ville Situation privilégiée du restaurant Staff compétent et impliqué (secrétariat, professeurs, gardiens)</p>	<p>Faiblesses Installations vieillissantes, bâtiments (restaurant et vestiaires) et infrastructures Restaurateurs peu participatifs à la vie du club Pas de court en dur Manque de relève au niveau de la compétition Intérêts divergents des membres</p>
<p>Opportunités Nouvelle organisation du mouvement junior, responsables très motivés Relève en voie de formation Diversité des membres Travaux d'amélioration des installations planifiés Amélioration de l'offre aux membres : préparateur physique, cours collectif pour seniors</p>	<p>Risques Stagnation du nombre de membres Antagonisme entre loisir et compétition Équilibre financier précaire Baisse de la vie associative</p>



7. Objectifs à moyen terme

L'analyse des forces et des faiblesses présentées ci-dessus définit les axes prioritaires de la politique que le comité souhaite mettre en place dans les quatre années à venir.

Fonctionnement

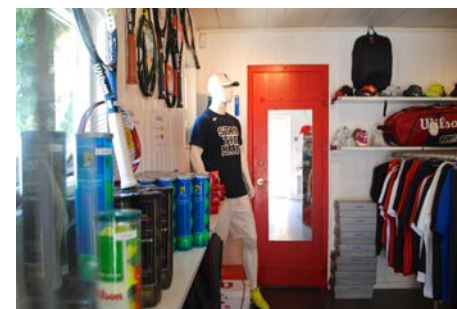
La phase actuelle est une phase de stabilisation des acquis tant au niveau de la gestion administrative que des différents secteurs d'activités du club. Celui-ci a la grande chance de pouvoir compter sur des collaborateurs extrêmement compétents, très impliqués et motivés par leur travail. Ainsi le rôle du manager a été consolidé et renforcé. Il en résulte une dynamique positive qui est ressentie d'une manière générale par les membres et par le staff. Des aménagements ont été faits et sont prévus afin de mieux accueillir les membres (seniors et juniors).

Mouvement junior et compétition

Les objectifs du mouvement junior ont été redéfinis dans une perspective d'un encadrement de l'ensemble des juniors, permettant de satisfaire tant les jeunes qui souhaitent pratiquer le tennis comme loisir que ceux dont l'ambition est de suivre le cursus exigeant du sport/étude. Cette option permet d'assurer la pérennité du club en fidélisant et en renouvelant ses membres mais également de positionner notre club comme formateur de compétiteurs. Ce dernier rôle est fondamental au vu du grand nombre d'équipes d'interclubs défendant les couleurs du Stade-Lausanne jusque dans les ligues supérieures. Un des objectifs à terme est de privilégier la présence de joueurs issus du club dans les équipes de LNB et LNA.

Infrastructures

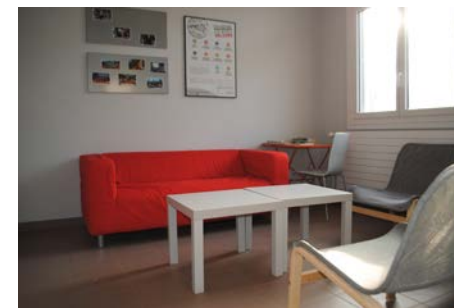
Les investissements les plus urgents concernent les installations permettant la pratique du tennis en hiver. Les quatre halles gonflables (bulles) sont anciennes (entre 15 et 19 ans) et en mauvais état. La plus ancienne devrait être remplacée d'ici 2017 et les autres dans un laps de temps de 2 à 4 ans. L'exploitation des bulles représente le 27% du budget global du club et en garantit son équilibre financier. L'éclairage de ces halles est ancien, très peu satisfaisant et extrêmement gourmand en énergie. Le comité a placé en priorité d'assurer des conditions de jeux satisfaisantes toute l'année.



8. Plan d'investissements

- 2016**
- Création d'un espace lounge sur la terrasse du restaurant réalisé et financé par notre partenaire Micasa.
 - Remplacement de l'éclairage en LED des deux bulles financé à parts égales par la Ville et le club avec une subvention du Fonds du Sport Vaudois (10%). L'éclairage est très sensiblement amélioré et l'économie d'énergie réalisée d'environ 60%. L'installation sera récupérée au changement des halles gonflables.
 - Création d'un espace d'accueil dans la maison Eha pour les membres et en particulier les juniors.
- 2017**
- Remplacement du mobilier de la terrasse entièrement sponsorisé par Micasa (acquis).
 - Remplacement de deux bulles, financement : Ville (acquis) et Fonds du Sport Vaudois (acquis), Club (souscription auprès des membres et sponsoring).
 - Remplacement de l'éclairage de la troisième bulle, financement : Ville (à demander), Club (budget ordinaire), Fonds du Sport Vaudois (à demander).
 - Amélioration de l'accueil et du confort des membres (budget ordinaire).
- 2018 et 2019**
- Remplacement des deux autres bulles, financement : Ville (planifié), Fonds du Sport vaudois (à demander), Club (souscription auprès des membres et sponsoring).
 - Remplacement de l'éclairage de la quatrième bulle, financement : Ville (à planifier) et Club (budget ordinaire), Fonds du Sport Vaudois (à planifier).
 - Amélioration de l'accueil et du confort des membres (budget ordinaire).
- 2020**
- Centième anniversaire du Club, installations renouvelées, organisation du Tour final LNA et manifestations diverses, retour éventuel d'une équipe Dames et/ou Messieurs en LNA

Ce programme ambitieux nécessite des moyens financiers, en particulier pour le renouvellement des quatre bulles, hors budget ordinaire du club, les fonds propres à disposition ne permettant pas de le couvrir. Dans cette recherche de fonds, le club peut compter sur des atouts essentiels. La Ville s'est engagée à payer le 50% du renouvellement de ces installations selon un planning qui respecte les échéances que s'est fixé le comité. Le canton via le Fonds du sport vaudois octroie une aide financière équivalente à 10% du montant des travaux.



9. Conclusion – Horizon 2020

En 2020, le club fêtera ses 100 ans d'existence, temps propice au bilan. Le comité est conscient d'être non seulement l'héritier d'une longue tradition mais surtout le dépositaire d'un bien dont il a l'obligation d'assurer la pérennité. Il est également le garant de valeurs qui ont forgé l'identité du club résumée en trois adjectifs : populaire, compétiteur, formateur. Ainsi le comité s'est fixé des objectifs précis qui se mettent en place progressivement :

- former les juniors afin d'assurer la relève pour le club et pour le tennis,
- redimensionner la compétition, et demander plus d'engagement et de responsabilité aux participants des interclubs,
- améliorer l'accueil et redéfinir la collaboration avec les restaurateurs,
- assurer la présence et la responsabilité du club dans la gestion de tournois grâce à sa capacité d'organiser des manifestations majeures, Tour final Interclub LNA, Tour final Championnats vaudois,
- garantir la diversité des membres et le caractère populaire du club,
- offrir des conditions de jeu optimales en été et en hiver.

Ce programme alliant ambition et réalisme implique des bases solides tant humaines et matérielles que financières. Pour préserver l'âme du club et poursuivre son évolution, il est essentiel de lui garantir un cadre à sa hauteur. Si les ressources humaines constituées par l'ensemble du staff, secrétariat, enseignants et gardiens sont pleinement en mesure de porter les valeurs du club, par contre les ressources financières sont insuffisantes pour atteindre l'entier de nos objectifs et assurer la conservation de l'héritage. Le comité s'est donc fixé comme objectif de trouver des appuis financiers extérieurs, en particuliers auprès des membres du club, afin de garantir pour le centième anniversaire du club des installations pour la pratique hivernale du tennis à la hauteur de son statut de deuxième club suisse et de le maintenir concurrentiel dans un environnement local d'offres qui se diversifient et s'étoffent.

